

Principaux résultats

Les actifs des plans de retraite par capitalisation et privés et des fonds de réserve publics pour les retraites étaient essentiellement investis dans les catégories d'actifs classiques (principalement actions et obligations) pendant la dernière année disponible. La part des actions et des obligations variait considérablement suivant les pays, même si, d'une manière générale, la préférence allait aux obligations.

Dans la plupart des pays, les actions et les obligations demeuraient les deux grandes catégories d'actifs dans lesquelles les actifs de retraite étaient investis en 2018, et représentaient plus de la moitié des investissements dans 32 des 36 pays de l'OCDE, ainsi que dans les cinq pays du G20 non membres de l'OCDE ayant communiqué des données. C'est au Chili (99.4 %), en Estonie (96.7 %) et au Mexique (96.3 %) que la part conjuguée des obligations et actions était la plus élevée (par rapport à la taille du portefeuille). Les actifs de retraite avaient été investis dans ces instruments directement, ou indirectement via un organisme de placement collectif (OPC). Pour certains pays, la répartition par type de placement n'était pas disponible pour les investissements des OPC, notamment le Royaume-Uni (où ils représentent 26.6 % des actifs investis) et la Suède (63.4 % des actifs). Seuls les investissements directs en obligations et en actions étaient connus pour ces pays (39.2 % pour le Royaume-Uni, 30 % pour la Suède, par exemple). L'exposition globale des actifs de retraite aux titres à revenu fixe et aux actions y était probablement plus importante.

La part des actions et des obligations variait considérablement suivant les pays en 2018. Même si, d'une manière générale, la préférence allait aux obligations, l'inverse se vérifiait dans certains pays où les actions l'emportaient sur les obligations, et notamment dans six pays de l'OCDE (comme en Australie, avec 43.7 % contre 14.6 %) et en Afrique du Sud (37.2 %, contre 16.2 %).

Les obligations du secteur public – par opposition aux obligations de société – constituaient en 2018, dans un certain nombre de pays, une part plus importante des portefeuilles obligataires directs (à l'exclusion des investissements réalisés via un OPC). Ainsi, les obligations du secteur public représentaient 96.9 % du portefeuille en Hongrie et 87.6 % en République tchèque, mais seulement 24.8 % en Norvège et 10.5 % en Nouvelle-Zélande.

Les liquidités et dépôts constituaient également une part non négligeable des actifs de retraite dans certains pays de l'OCDE et en Indonésie en 2018. Ils représentaient ainsi pas moins de 34.5 % des actifs de retraite en France (plans PERCO), 19.7 % en République tchèque et 27.5 % en Indonésie.

Dans la plupart des pays ayant communiqué des données, les prêts, l'immobilier (terrains et constructions), les contrats d'assurance non imputés et les fonds d'investissement privés (désignés par « autres actifs » dans le graphique) ne constituaient qu'une part relativement faible des investissements des actifs de retraite en 2018, en dépit de certaines exceptions. L'immobilier, par exemple, occupait une place importante dans le portefeuille de ces organismes (soit directement, soit indirectement par le biais d'organismes de

placement collectif) en Australie, au Canada et en Finlande (de 10 % à 15 % de l'ensemble des actifs).

Fin 2017, les titres à revenu fixe et les actions étaient également les catégories d'actifs prédominantes au sein des portefeuilles des fonds de réserve publics. Certains fonds privilégiaient en outre nettement les actions, signe de leurs perspectives d'investissement à long terme et, en général, d'une plus grande autonomie en matière de placements. Ainsi, en 2017, le Fonds de pension d'État norvégien a investi 60.9 % de ses actifs en actions et 35.6 % en placements à revenu fixe, alors que les chiffres se situaient, respectivement, autour de 46 % et 33 % pour les fonds AP suédois (fonds AP1, AP2, AP3 et AP4) et s'élevaient à 47.2 % et 20.3 % pour le Régime de rentes du Québec. Dernièrement, le Fonds d'investissement des pensions (GPIF) du Japon a privilégié les actions par rapport aux titres à revenu fixe, en investissant 46.9 % des actifs dans des actions cotées (contre 46.6 % dans des titres à revenu fixe) à la fin 2016. Au Chili, au Portugal et en Pologne, en revanche, les fonds de réserve étaient beaucoup plus investis en obligations qu'en actions en 2017.

Le fonds de réserve des États-Unis constitue un cas à part car il est, de par la loi, entièrement investi en obligations d'État.

Certains fonds de réserve ont aussi investi dans l'immobilier et dans des catégories d'actifs non traditionnels comme le capital-investissement ou les fonds d'arbitrage en 2017. Parmi les fonds qui ont le plus lourdement investi dans ces deux dernières catégories d'actifs figurent ceux du Mexique (39.7 % au total) et de l'Australie (23.6 %).

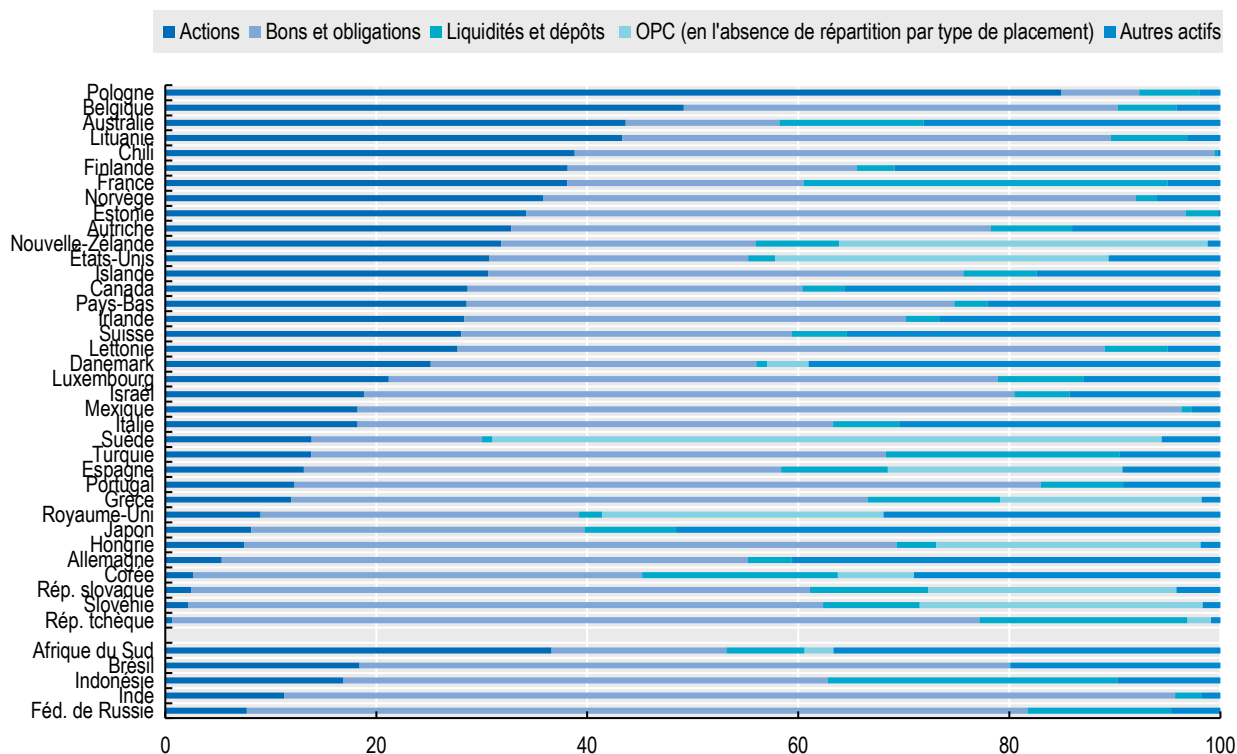
Définition et mesure

L'expression « retraites par capitalisation et privées » désigne de fait les dispositifs de retraite privés (plans par capitalisation et provisionnés) mais aussi les régimes publics par capitalisation (par exemple l'ATP au Danemark).

Les données sur la répartition des actifs comprennent à la fois les investissements directs en actions, bons et obligations et en liquidités et dépôts, et les investissements indirects effectués par le biais des organismes de placement collectif, lorsque cela est possible. Les Statistiques de pensions de l'OCDE au niveau mondial collectent des informations sur les investissements réalisés dans les OPC et le type de placements effectués par ces organismes (actions, bons et obligations, liquidités et dépôts, etc.). Lorsque la répartition par type de placement n'a pas été fournie par les pays, seuls les investissements directs en actions, bons et obligations, et liquidités et dépôts sont connus et présentés ; les investissements réalisés dans les OPC apparaissent séparément.

Graphique 9.3. **Répartition des actifs des plans de retraite par capitalisation et privés dans certaines catégories d'actifs et certains instruments de placement, 2018 ou dernière année disponible**

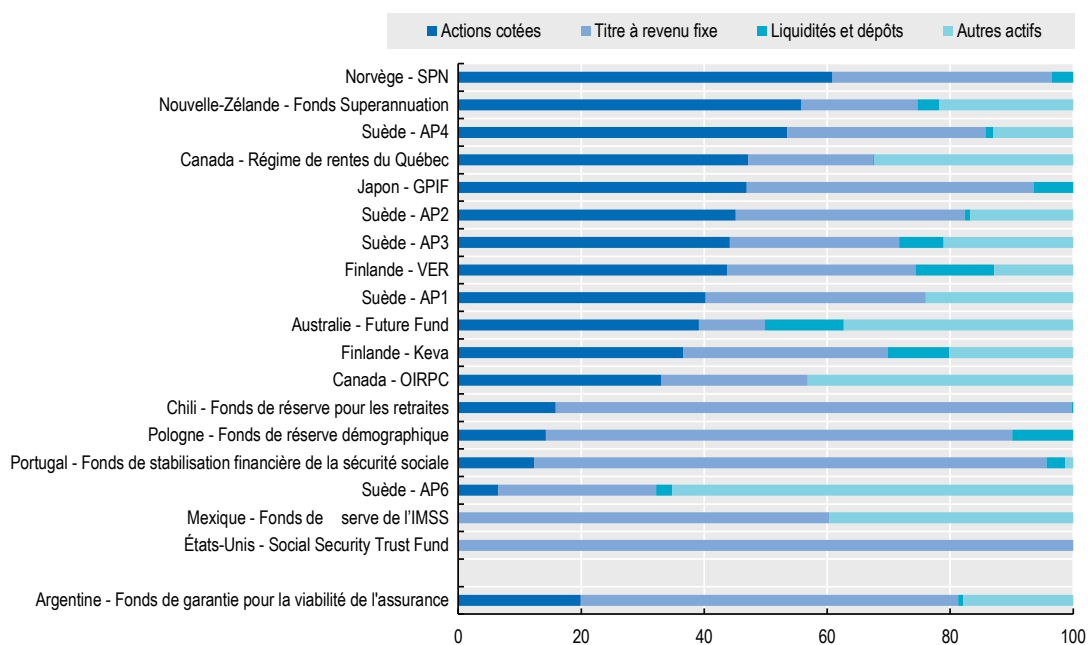
En pourcentage du montant total des investissements



Source : Statistiques de pensions de l'OCDE au niveau mondial.

Graphique 9.4. **Répartition des actifs des fonds de réserve publics pour les retraites dans certains pays, 2017 ou dernière année disponible**

En pourcentage du montant total des investissements



Source : OCDE, *Annual Survey of Public Pension Reserve Funds*.



Extrait de :

Pensions at a Glance 2019

OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/b6d3dcfc-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Répartition des actifs », dans *Pensions at a Glance 2019 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/8b2258a1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.